



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

3 février 2020

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Ville de Richmond tenue au 745, rue Guoin, le lundi 3 février 2020 à 19 h sous la présidence du maire, Bertrand Ménard, et en la présence des conseillères Céline Bourbeau et Cathy Varnier et des conseillers Clifford Lancaster, Charles Mallette et Gérard Tremblay, ainsi que du directeur général adjoint Alexis Grondin-Landry. Le maire suppléant, Guy Boutin, de même que le directeur général et secrétaire-trésorier, Rémi-Mario Mayette, sont absents.

PROJET D'ORDRE DU JOUR **ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE** **Le 3 février 2020 à 19 h**

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
 - 3.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 13 janvier 2020
4. Présentation des organismes et période de questions
 - 4.1. M. Hubert Royer – Lumières de rue - 43, 46 et 48, Avenue de Melbourne
 - 4.2. M. Dominic Fontaine-Lasnier, Mme Jeannette Comeau et Mme Aude Néron – Centre d'art de Richmond
 - 4.3. Mme Jeannette Comeau - Cèdres
5. Service récréatif – M. François Séguin
 - 5.1. Jeux d'eau – Place des loisirs - Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS) – Demande d'aide financière
 - 5.2. Aréna P.E. Lefebvre – Réparation du déshumidificateur – Propositions
 - 5.3. Aréna P.E. Lefebvre – Éclairage DEL – Proposition
 - 5.4. Aréna P.E. Lefebvre – Calibration des détecteurs de gaz - Propositions
6. Gestion et administration
 - 6.1. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux
 - 6.1.1. Vacance du poste de journalier-chauffeur – M. Corey Carson - Attribution
 - 6.1.2. M. Yvan Dubeau – Traitement des eaux usées par étang aéré et d'eau souterraine avec filtration et réseau de distribution – Certificat de qualification
 - 6.2. Administration – Direction générale
 - 6.2.1. Municipalité du Canton de Cleveland – Contribution aux frais de démarrage – Éclairage du terrain de soccer
 - 6.2.2. Municipalité du Canton de Cleveland – Hockey mineur et patinage artistique – Contribution financière
 - 6.2.3. Commission scolaire Eastern Townships – Cession en emphytéose
 - 6.2.4. Me Isabelle Dumont, notaire – Dossier : « Les Gars de Saucisse » - Terrain Route 143 - Annulation de dossier – Compte d'honoraires
 - 6.2.5. Règlement no. 272 déterminant les tarifs – Adoption
 - 6.2.6. Centre d'aide aux entreprises – Travaux de rénovation – Propositions
 - 6.2.7. Union des municipalités du Québec – Avis de renouvellement 2020



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

- 6.2.8. MRC du Val-Saint-François – Collectes de matières recyclables, de matières organiques et des conteneurs de verre – Résultats 2019
- 6.2.9. Ministère des Affaires municipales et de l’Habitation – Direction régionale de l’Estrie – Déclarations d’intérêts pécuniaires pour la période 2019-2020 – Accusé de réception
- 6.2.10. Division du territoire de la municipalité en districts électoraux – Reconduction
- 6.2.11. Règlements d’emprunt nos. 263, 217, 217 et 255 – Financement
 - 6.2.11.1. Résolution d’adjudication
 - 6.2.11.2. Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par obligations au montant de 2 988 000 \$ qui sera réalisé le 18 février 2020
 - 6.2.11.3. Résolution d’approbation du tableau combiné et Attestation
7. Demande d’aides financières et/ou techniques, d’autorisations, d’appuis, de dons, de publicités, de subventions et invitations diverses
 - 7.1. Fédération de l’UPA-Estrie – Fiscalité foncière agricole et forestière – Demande d’appui
 - 7.2. Corporation de développement communautaire du Val-Saint-François – Grand Rendez-vous – Invitation
 - 7.3. Journal La Tribune – Mérite estrien – Soirée hommage aux lauréats 2019 – Invitation
 - 7.4. Tournoi national atome Mousquiri – Cérémonie d’ouverture officielle – Invitation
 - 7.5. Partenaires pour la vitalité de la communauté d’expression anglaise du Val-Saint-François et des Sources, Maison des familles FamillAction et la Maison de la famille Les Arbrisseaux – Rencontre de travail « Tous ensemble pour la communauté anglophone » - Invitation
 - 7.6. Centre de répit Théo Vallières – Souper bénéfique « Steak Frites » - Invitation
 - 7.7. Club de patinage artistique Les Tourbillons de Richmond – Spectacle de fin d’année – Demande de commandite
 - 7.8. Fondation Wales – Tournoi de golf
 - 7.9. École secondaire du Tournesol – Projet « cité-école » - Rencontre d’information - Invitation
8. Correspondances diverses
 - 8.1. Comité des paniers de Noël – Distribution des paniers de Noël – Remerciements et statistiques 2019
 - 8.2. Comité ÉLÉ du Val-Saint-François – Paniers de Noël 2019 – Remerciements
 - 8.3. École primaire St-Francis – Marché de Noël – Remerciements
 - 8.4. Le Cercle des Fermières de Richmond - Remerciements
9. Approbation des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes et des principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)
10. Factures à être approuvées par le conseil municipal – Principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)
11. Affaires nouvelles
 - 11.1. Politique familiale
 - 11.2. Journal L’Ardoise
 - 11.3. Tournoi Mousquiri



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

12. Levée de la réunion

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le maire constate le quorum, souhaite la bienvenue aux gens présents dans la salle ainsi qu'aux élus et procède à l'ouverture de la séance.

2020-02-03-01

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU unanimement par les conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. (Adoptée)

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2020-02-03-02

3.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 13 janvier 2020

ATTENDU QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 13 janvier 2020 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que le procès-verbal de ladite assemblée régulière soit adopté tel que rédigé. (Adoptée)

4. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET PÉRIODE DE QUESTIONS

À l'invitation du maire, les citoyens présents sont invités à faire part de leurs demandes ou commentaires concernant les dossiers municipaux.

4.1. M. Hubert Royer – Lumières de rue - 43, 46 et 48, Avenue de Melbourne

M. Hubert Royer explique que des travailleurs sont venus devant les 43, 46 et 48, Avenue de Melbourne pour faire la réparation des lumières de rue. Néanmoins, celles-ci n'éclairent toujours pas. Le maire lui explique que des vérifications seront faites.

4.2. M. Dominic Fontaine-Lasnier, Mme Jeannette Comeau et Mme Aude Néron - Centre d'art de Richmond

M. Dominic Fontaine-Lasnier présente quelques membres du nouveau conseil d'administration du Centre d'art de Richmond. Il explique que ceux-ci sont ouverts à travailler avec le conseil municipal afin d'améliorer la communication entre les deux organisations. Ils souhaitent également qu'un membre du conseil soit nommé comme observateur pour siéger sur le conseil d'administration du Centre d'art. Le maire mentionne que la question sera étudiée.

4.3. Mme Jeannette Comeau - Cèdres

Mme Jeannette Comeau explique qu'il y a présentement beaucoup de chevreuils dans le parc Gouin. Ceux-ci vont manger les cèdres de sa propriété. Elle aimerait que la situation change. Le maire comprend que la situation n'est pas souhaitable, mais explique que la municipalité n'a pas les compétences en cette matière. Il invite Mme Comeau à s'informer auprès de la MRC du Val-Saint-François afin de voir quelles pourraient être les actions à prendre.



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

5. SERVICE RÉCRÉATIF – M. FRANÇOIS SÉGUIN

2020-02-03-03

5.1. Jeux d'eau – Place des loisirs – Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS) – Demande d'aide financière

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à unanimité par les conseillers :

QUE la Ville de Richmond autorise la présentation du projet de Jeux d'eau – Place des loisirs au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives;

QUE soit confirmé l'engagement de la Ville de Richmond à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;

QUE la Ville de Richmond désigne M. François Séguin, directeur du Service récréatif, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus. (Adoptée)

2020-02-03-04

5.2. Aréna P.E. Lefebvre – Réparation du déshumidificateur – Propositions

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation pour la réparation du déshumidificateur;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues, à savoir:

Soumissionnaires	Prix
Cimco	6 175,75 \$, taxes en sus
Carmichael	6 969,92 \$, taxes en sus

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à unanimité par les conseillers de retenir le plus bas soumissionnaire conforme à savoir Cimco pour la fourniture et l'installation d'un climatiseur-déshumidificateur à l'aréna et ce, au coût de 6 175,75 \$, taxes en sus. (Adoptée)

2020-02-03-05

5.3. Aréna P.E. Lefebvre – Éclairage DEL - Proposition

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à unanimité par les conseillers de retenir la proposition de Bruno Fauteux Électrique inc. pour transformer le système d'éclairage, au-dessus de la glace de l'aréna, au DEL de marque Sylvania, et ce, pour la somme de 16 575 \$, taxes en sus, comprenant le matériel, la main d'œuvre ainsi que la location d'une plateforme élévatrice. (Adoptée)

2020-02-03-06

5.4. Aréna P.E. Lefebvre – Calibration des détecteurs de gaz – Propositions

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation pour la calibration de détecteurs de gaz;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues, à savoir:



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

Soumissionnaires	Prix
CDTEC Calibration inc.	5 571 \$, taxes en sus
Multi-Énergie Best	14 170 \$, taxes en sus

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser l'achat et l'installation de détecteurs de gaz pour les estrades et le remplacement du détecteur d'ammoniaque dans la salle des compresseurs auprès de CDTEC Calibration inc. et ce, pour la somme de 5 571 \$, taxes en sus. (Adoptée)

6. GESTION ET ADMINISTRATION

6.1. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux

2020-02-03-07

6.1.1. Vacance du poste de journalier-chauffeur – M. Corey Carson - Attribution

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'attribuer le poste de journalier-chauffeur au Service des travaux publics, parcs et immeubles au salarié permanent actuellement affecté au Service des travaux publics, parcs et immeubles et à l'aréna, M. Corey Carson, suite à sa candidature soumise et que son transfert à ce poste se fasse le 19 février prochain. (Adoptée)

2020-02-03-08

6.1.2. M. Yvan Dubeau – Traitement des eaux usées par étang aéré et d'eau souterraine avec filtration et réseau de distribution – Certificat de qualification

Le directeur général adjoint dépose le certificat de qualification obtenu par M. Yvan Dubeau, salarié au Service des travaux publics, pour le traitement des eaux usées par étang aéré et traitement d'eau souterraine avec filtration et réseau de distribution.

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de signer une lettre d'entente, avec le Syndicat des employés et M. Yvan Dubeau, à l'effet que ce dernier occupera le poste de technicien en eau potable et eaux usées, rétroactivement au 1^{er} janvier 2019 conformément aux discussions lors des négociations de la convention collective, et que la conseillère Céline Bourbeau, le conseiller Gérard Tremblay de même que le directeur général soient autorisés à signer ladite entente. (Adoptée)

6.2. Administration – Direction générale

6.2.1. Municipalité du Canton de Cleveland – Contribution aux frais de démarrage - Éclairage du terrain de soccer

Le directeur général adjoint dépose un courriel reçu de la Municipalité du Canton de Cleveland relativement à un projet de résolution pour la contribution aux frais de démarrage – éclairage terrain de soccer.



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

6.2.2. Municipalité du Canton de Cleveland – Hockey mineur et patinage artistique – Contribution financière

Le directeur général adjoint dépose un courriel reçu de la Municipalité du Canton de Cleveland relativement à la contribution financière pour le hockey mineur et le Club de patinage artistique Les Tourbillons.

2020-02-03-09

6.2.3. Commission scolaire Eastern Townships – Cession en emphytéose

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Richmond, du Canton de Cleveland et du Canton de Melbourne souhaitent réaliser un projet d'installation d'éclairage sur les terrains de soccer situé sur le terrain de l'École secondaire régionale de Richmond;

CONSIDÉRANT QUE pour réaliser ce projet, il est préférable que la Ville de Richmond ait une cession en emphytéose du terrain;

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire Eastern Townships est disposée à réaliser une telle cession en emphytéose;

CONSIDÉRANT QUE le projet d'acte notarié de cession en emphytéose répond, sous réserve, de corrections mineures aux attentes des différentes parties incluses dans le projet;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le maire ou le maire suppléant et le directeur général à signer l'acte de cession emphytéose avec la Commission scolaire Eastern Townships, propriétaire du terrain, sous réserve de modifications mineures à être validées par les aviseurs légaux de la municipalité et sous condition expresse de l'adhésion des Municipalités du Canton de Cleveland et du Canton de Melbourne au projet et que ledit projet se réalise. (Adoptée)

2020-02-03-10

6.2.4. Me Isabelle Dumont, notaire – Dossier : « Les Gars de Saucisse » - Terrain Route 143 - Annulation de dossier – Compte d'honoraires

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond a reçu une offre d'achat, le 2 juillet 2019, de la compagnie 9374-2229 Québec inc. pour l'acquisition du lot no. 6 168 152 du Cadastre officiel du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond a déboursé plusieurs milliers de dollars pour caractériser le milieu humide se trouvant sur ledit lot et à proximité afin d'en permettre la réalisation;

CONSIDÉRANT QUE ladite compagnie a retiré son offre d'achat le ou vers le 16 décembre 2019;

CONSIDÉRANT QU'il est d'usage que l'acheteur débourse les frais de notaire lors d'une acquisition;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU unanimement par les conseillers que la Ville de Richmond transmette la facture de préparation de l'acte de vente rédigé par Notaires des Sources inc. au montant de 417,41 \$, taxes incluses, considérant qu'il n'est pas de l'obligation de la municipalité de la payer; que copie de la présente soit transmise à la compagnie 9374-2229 Québec inc. (Adoptée)



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

2020-02-03-11

6.2.5. Règlement no. 272 déterminant les tarifs - Adoption

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'adopter le Règlement no. 272 déterminant les tarifs. (Adoptée)

2020-02-03-12

6.2.6. Centre d'aide aux entreprises – Travaux de rénovation - Propositions

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond a loué de nouveaux espaces au Centre d'aide aux entreprises du Val-Saint-François à l'hôtel de ville;

CONSIDÉRANT QUE des améliorations locatives sont nécessaires pour répondre aux besoins du locataire;

CONSIDÉRANT QUE lesdites améliorations doivent être réalisées dans un laps de temps restreint afin de respecter les budgets du locataire;

CONSIDÉRANT QUE 2 soumissions ont été demandées pour la réalisation des travaux et que l'un des soumissionnaires ne peut les réaliser dans les temps prescrits;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU unanimement par les conseillers que la Ville de Richmond retienne les services de Entreprise S2C inc. pour réaliser les travaux d'amélioration locative au montant de 8 000 \$, taxes en sus, que le directeur général est autorisé à négocier ladite soumission à la baisse étant donné qu'elle est la plus élevée des deux soumissions reçues. (Adoptée)

2020-02-03-13

6.2.7. Union des municipalités du Québec – Avis de renouvellement 2020

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU unanimement par les conseillers de renouveler l'adhésion 2020 de l'Union des municipalités du Québec et du Carrefour du capital humain pour un montant de 4 936,43 \$, taxes en sus. (Adoptée)

6.2.8. MRC du Val-Saint-François – Collectes de matières recyclables, de matières organiques et des conteneurs de verre – Résultats 2019

Le directeur général adjoint présente le rapport reçu de la MRC du Val-Saint-François démontrant les résultats des collectes des matières recyclables, des matières organiques et des conteneurs de verre pour l'ensemble des municipalités de la MRC et pour chacune des municipalités pour 2019.

6.2.9. Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – Direction régionale de l'Estrie – Déclarations d'intérêts pécuniaires pour la période 2019-2020 – Accusé de réception

Le directeur général adjoint dépose une correspondance reçue de la Direction régionale de l'Estrie du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation accusant réception du relevé identifiant les membres du conseil qui ont déposé une déclaration d'intérêts pécuniaires pour la période 2019-2020.

2020-02-03-14

6.2.10. Division du territoire de la municipalité en districts électoraux - Reconduction

CONSIDÉRANT que la municipalité procède à la division de son territoire en districts électoraux tous les quatre ans;



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

CONSIDÉRANT que sa division actuelle en districts électoraux respecte les articles 9, 11 et 12 ou, selon le cas 12.0.1, de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, c. E-2.2);

CONSIDÉRANT que la municipalité procède à une demande de reconduction de sa division avant le 15 mars de l'année civile qui précède celle où doit avoir lieu l'élection générale;

CONSIDÉRANT que sa demande de reconduction est accompagnée du document prévu à l'article 12.1 et que ce document indique également le nombre d'électeurs de chacun des districts électoraux en vigueur;

CONSIDÉRANT que la Commission de la représentation électorale transmettra à la municipalité une copie certifiée conforme de la décision qui confirme ou non que la municipalité remplit les conditions pour reconduire la même division;

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que la municipalité demande à la Commission de la représentation électorale de lui confirmer qu'elle remplit bien les conditions requises pour procéder à la reconduction de la division du territoire de la municipalité en districts électoraux. (Adoptée)

6.2.11. Règlements d'emprunt nos. 263, 217, 217 et 255 – Financement

2020-02-03-15

6.2.11.1 Résolution d'adjudication

Soumissions pour l'émission d'obligations

Date d'ouverture :	3 février 2020	Nombre de soumissions :	4
Heure d'ouverture :	15 h	Échéance moyenne :	4 ans et 8 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	18 février 2020
Montant :	2 988 000 \$		

ATTENDU QUE conformément aux règlements d'emprunts numéros 263, 217 et 255 la Ville de Richmond souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

ATTENDU QUE la Ville de Richmond a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations datée du 18 février 2020, au montant de 2 988 000 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu quatre soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre c-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

1 - VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE INC.

97 000 \$	1,90000 %	2021
99 000 \$	1,90000 %	2022
102 000 \$	1,90000 %	2023
104 000 \$	1,95000 %	2024
2 586 000 \$	1,95000 %	2025

Prix : 98,89176 Coût réel : 2,19941 %

2 - BMO NESBITT BURNS INC.

97 000 \$	2,00000 %	2021
99 000 \$	2,00000 %	2022
102 000 \$	2,10000 %	2023
104 000 \$	2,10000 %	2024
2 586 000 \$	2,10000 %	2025

Prix : 99,55200 Coût réel : 2,19953 %

3 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

97 000 \$	1,80000 %	2021
99 000 \$	1,80000 %	2022
102 000 \$	1,85000 %	2023
104 000 \$	1,95000 %	2024
2 586 000 \$	2,00000 %	2025

Prix : 98,93900 Coût réel : 2,23186 %

4 - VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.

97 000 \$	1,85000 %	2021
99 000 \$	1,85000 %	2022
102 000 \$	1,85000 %	2023
104 000 \$	1,90000 %	2024
2 586 000 \$	1,90000 %	2025

Prix : 98,39300 Coût réel : 2,26326 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE INC. est la plus avantageuse;

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU unanimement par les conseillers:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE l'émission d'obligations au montant de 2 988 000 \$ de la Ville de Richmond soit adjugée à la firme VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE INC.;

QUE demande soit faite à ce dernier de mandater Service de dépôt et de compensation CCDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission;

QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le secrétaire-trésorier à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;

QUE le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer les obligations visées par la présente émission, soit une obligation par échéance. (Adoptée)

2020-02-03-16

6.2.11.2. Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par obligations au montant de 2 988 000 \$ qui sera réalisé le 18 février 2020

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Richmond souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 2 988 000 \$ qui sera réalisé le 18 février 2020, réparti comme suit:

Règlements d'emprunt nos	Pour un montant de
263	378 000 \$
217	252 000 \$
217	258 000 \$
255	2 100 000 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunt municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cette émission d'obligations et pour les règlements d'emprunts numéros 263, 217 et 255, la Ville de Richmond souhaite émettre pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU unanimement par les conseillers:

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par obligations, conformément à ce qui suit:

1. les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 18 février 2020;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 18 février et le 18 août de chaque année;
3. les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7);
4. les obligations seront immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et seront déposées auprès de CDS;
5. CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

6. CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le secrétaire-trésorier à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;
7. CDS effectuera les paiements de capital et d'intérêts aux adhérents par des transferts électroniques de fonds et, à cette fin, CDS prélèvera directement les sommes requises dans le compte suivant:

CD DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
77, RUE ST-GEORGES
WINDSOR (QUÉBEC) J1S 2K5

8. Que les obligations soient signées par le maire et le secrétaire-trésorier. La Ville de Richmond, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authenticateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées;

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2026 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 263, 217 et 255 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 18 février 2020), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt. (Adoptée)

2020-02-03-17

6.2.11.3. Résolution d'approbation du tableau combiné et Attestation

ATTENDU la présentation du tableau combiné en date du 14 janvier 2020 produit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU unanimement par les conseillers d'approuver le tableau combiné présenté par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dont la date d'émission est prévue pour le 18 février 2020 au montant de 2 988 000 \$ au taux d'intérêt selon la proposition reçue. (Adoptée)

7. DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES ET/OU TECHNIQUES, D'AUTORISATIONS, D'APPUI, DE DONS, DE PUBLICITÉS, DE SUBVENTIONS ET INVITATIONS DIVERSES

7.1 Fédération de l'UPA-Estrie – Fiscalité foncière agricole et forestière – Demande d'appui

Après discussion, il est convenu de ne pas donner suite à cette demande d'appui.

7.2. Corporation de développement communautaire du Val-Saint-François – Grand Rendez-vous - Invitation

Le directeur général adjoint fait part d'une invitation reçue de la MRC du Val-Saint-François pour participer au Grand Rendez-vous de la Corporation de développement communautaire qui aura lieu le vendredi 21 février prochain.



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

7.3. Journal La Tribune – Mérite estrien – Soirée hommage aux lauréats 2019 - Invitation

Le directeur général adjoint dépose une invitation reçue du journal La Tribune pour la Soirée Hommage aux lauréats 2019 qui se tiendra le 10 février prochain.

7.4. Tournoi national atome Mousquiri – Cérémonie d'ouverture officielle - Invitation

Le directeur général adjoint présente une invitation reçue du Tournoi national atome Mousquiri pour participer à la cérémonie d'ouverture officielle dudit tournoi.

7.5. Partenaires pour la vitalité de la communauté d'expression anglaise du Val-Saint-François et des Sources, Maison des familles FamillAction et la Maison de la famille Les Arbrisseaux – Rencontre de travail « Tous ensemble pour la communauté anglophone » - Invitation

Le directeur général adjoint fait part d'une invitation reçue des Partenaires pour la vitalité de la communauté d'expression anglaise du Val-Saint-François et des Sources, de la Maison des familles FamillAction et de la Maison de la famille Les Arbrisseaux pour participer à une rencontre de travail intitulée « Tous ensemble pour la communauté anglophone » qui aura lieu le 18 février prochain.

2020-02-03-18

7.6. Centre de répit Théo Vallières – Souper-bénéfice « Steak Frites » - Invitation

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU unanimement par les conseillers d'acheter 2 billets au coût total de 190 \$, pour le souper-bénéfice « Steak Frites » du Centre de répit Théo Vallières qui se tiendra le mercredi 15 avril prochain. (Adoptée)

2020-02-03-19

7.7. Club de patinage artistique Les Tourbillons de Richmond – Spectacle de fin d'année – Demande de commandite

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU unanimement par les conseillers d'autoriser une publicité d'un huitième de page dans le cahier-souvenir du spectacle de fin d'année du Club de patinage artistique Les Tourbillons de Richmond au coût de 100 \$. (Adoptée)

2020-02-03-20

7.8. Fondation Wales – Tournoi de golf

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU unanimement par les conseillers de remettre la somme de 300 \$ en don à la Fondation Wales en lieu et place d'une participation au tournoi de golf annuel dudit organisme. (Adoptée)

7.9. École secondaire du Tournesol – Projet « cité-école » - Rencontre d'information - Invitation

Le directeur général adjoint présente une invitation reçue de l'École secondaire du Tournesol pour participer à une rencontre d'information relativement au projet « cité-école ».



**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

8. CORRESPONDANCES DIVERSES

8.1. Comité des paniers de Noël – Distribution des paniers de Noël – Remerciements et statistiques 2019

Le directeur général adjoint dépose le rapport reçu du Comité des paniers de Noël précisant que plus de 60 bénévoles ont participé à la préparation de 384 boîtes qui ont été remis à 109 familles représentant 145 adultes et 66 enfants.

8.2. Comité ÉLÉ du Val-Saint-François – Paniers de Noël 2019 - Remerciements

Le directeur général adjoint dépose une lettre reçue du Comité ÉLÉ du Val-Saint-François remerciant la municipalité pour son implication dans l'achat de livres pour les paniers de Noël 2019.

8.3. École primaire St-Francis – Marché de Noël - Remerciements

Le directeur général adjoint dépose une carte de remerciements reçue de l'École primaire St-Francis pour l'aide financière reçue.

8.4. Le Cercle des Fermières de Richmond - Remerciements

Le directeur général adjoint dépose une carte de remerciements reçue du Cercle des Fermières de Richmond pour l'aide financière reçue.

2020-02-03-21

9. APPROBATION DES DÉPENSES EN VERTU DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES ET DES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU unanimement par les conseillers d'autoriser le paiement des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes au montant de 1 096 981,96 \$, tel qu'il appert au tableau préparé par Mme Donna Smith, en date du 31 janvier 2020. (Adoptée)

2020-02-03-22

10. FACTURES À ÊTRE APPROUVÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL - PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'approuver les factures de plus de 5 000 \$, totalisant 148 775,01 \$, taxes en sus, conformément aux principes comptables généralement reconnus. (Adoptée)

3 FEVRIER 2020

FACTURES A ETRE APPROUVEES PAR LE CONSEIL

		AVANT TAXES	APRES TAXES
FACTURES 2019			
OMH DU VAL-SAINT-FRANCOIS	QUOTE-PART 2019	15,272.00	15,272.00
CONSULTAXE	VERIFICATION TPS/TVQ 2015-2019	8,853.88	10,179.76
CONSEIL REGIONAL DE	PLANIFICATION RESEAU	7,050.00	8,098.25



**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

L'ENVIRONNEMENT	TRANSPORT ACTIF		
MRC DU VAL-SAINT-FRANCOIS	ESCOUADE VERTE	6,105.00	6,105.00
FACTURES 2020			
R.G.M.R. BAS SAINT-FRANCOIS	COLLECTE DES VIDANGES 2020 (12 VERSEMENTS)	78,790.63	78,790.63
BIBLIOTHEQUE R.C.M.	QUOTE-PART & LOYER	13,641.00	13,641.00
COMMISSION LES LOISIRS	SUBV. OTJ, VERIF & COORDONNATEUR	14,000.00	14,000.00
EXCAVATION RICHMOND INC.	DENEIGEMENT STATIONNEMENTS - 1E VERSEMENT	5,062.50	5,820.61
GRAND TOTAL		148,775.01	151,907.25

11. AFFAIRES NOUVELLES

11.1. Politique familiale

La conseillère Varnier annonce que la démarche d'élaboration de la Politique familiale de Richmond est sur la bonne voie.

11.2. Journal L'Ardoise

La conseillère Bourbeau souligne que le Journal L'Ardoise a pris un nouveau tournant. En effet, la gestion des publicités et la conception visuelle ont été confiées à une entreprise. Les bénévoles du journal ne s'occupent maintenant que de colliger et corriger les textes. Elle mentionne également que la prochaine édition sera très jolie et que l'on pourra voir plusieurs améliorations.

11.3. Tournoi Mousquiri

Le maire lance une invitation à tous pour la soirée d'ouverture du Tournoi Mousquiri qui débutera ce vendredi 7 février à 18 h 30. Il invite les citoyens à soutenir cet événement et à participer en grand nombre.

2020-02-03-23

12. LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU unanimement par les conseillers, à 20 h 03, que la présente assemblée soit levée. (Adoptée)


 Maire


 Directeur général adjoint



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

Je, Rémi-Mario Mayette, certifie que les crédits sont suffisants pour assumer l'entière des dépenses imputées aux différentes résolutions du présent procès-verbal, à même les sommes prévues au budget, et ce, par le certificat de crédits suffisants no. 723.

Rémi-Mario Mayette, OMA
directeur général et
secrétaire-trésorier